

# DOMPIERRE LES EGLISES

2024



## BULLETIN MUNICIPAL

*coucher de soleil depuis Plaisance pris le 16 décembre 2024*



# Mot du Maire

Chers dompierrois et dompieroises,

Bonne nouvelle ! Notre école est maintenue pour l'année scolaire 2025/2026 et encore une fois la joie des enfants égayera la cour de la mairie lors des 2 récréations. Nos associations animent toujours Dompierre par des évènements variés : Sourire d'Automne, par ses réunions de jeux tous les jeudis. CCCA a fêté la Saint-Patrick avec les anglais. Le Comité des Fêtes a réussi sa soirée «cassoulet ». Marie-Paule nous organise un beau concert dans l'église Saint-Pierre avec Mélodica. L'ACCA a réussi sa soirée «fruits de mer » et Kloreaufil convertit jeunes et vieux au yoga. On ne s'ennuie pas à Dompierre !

Qu'advient-il de notre chère commune qui tente de se faire belle pour ses filles et ses fils mais aussi pour les touristes ?

La traversée du bourg s'est enrichie d'un commerce multiservices... Que dis-je ? ... d'un commerce mais plutôt d'un restaurant dont chacun peut apprécier la cuisine variée et recherchée... il faut encore un petit effort pour que tous aient pu la goûter. Et il y a aussi cette petite épicerie, dépôt de pain, la salle de jeu, la bibliothèque, le relais colis et enfin la Poste.

Que faire après cela pour continuer à moderniser la commune ?

Notre centre-bourg n'est pas très personnalisé. Il faut le repenser et l'associer à la fois au camping et aux Saveurs de Dompierre et au joli bois derrière le mur !

C'est pourquoi nous ne sommes pas restés en mal de projet car celui qui n'a plus de projet meurt ! Malgré les tentatives de notre com-com de nous faire mourir, nous voulons vivre et nous le pouvons ! Nous ne sommes pas endettés du tout. La commune n'essaie pas de « péter plus haut que son cul » ! Elle a donc un projet qui s'étalera sur plusieurs années et qui sera à la hauteur de nos possibilités.

Alors notre camping pourra accueillir des camping-cars en leur offrant tout le service nécessaire et une promenade vers le restaurant, le tout relié au bois des Douves de l'Enclos, aménagé pour enfin donner une âme à ces lieux qui en rêvent.

Voilà, nous commencerons en 2025 et d'autres poursuivront, puisqu'à 83 ans passés, votre maire vous fera ses adieux en vous remerciant de l'avoir supporté comme il est.

Le Maire, Philippe Guibert

# Voirie 2024

Pour cette année 2024, les travaux sur les routes communautaires se sont déroulés selon le programme établi par la Communauté de Communes. La couche d'enrobée finale entre l'étang du château de Dompierre jusqu'à la limite avec la commune de Saint-Sornin-Leulac a été réalisée par l'entreprise Massy TP. Ces travaux se sont déroulés avec un peu de retard à cause de la ligne électrique qui a traversé de part en part notre commune pour relier les éoliennes de Magnac-Laval à la Souterraine. Néanmoins ces travaux furent réalisés dans de très bonnes conditions.

Le curage des fossés entre l'étang du Château et le bourg de Dompierre a été réalisé en vue du profilage de la route pour 2025, ainsi que du carrefour de Treifeix à la route nationale 145. L'élagage de ces routes a été réalisé comme prévu afin que, l'an prochain, les engins puissent travailler en toute sérénité.

Comme je vous le signalais précédemment, l'entreprise SOBECA a enfoui une ligne électrique qui a traversé notre commune. Cette entreprise n'a rien respecté et a mis une pagaille monstre sur nos routes et chemins. Il a fallu plusieurs interventions des élus pour la remise en état des voies. A l'heure où j'écris ce petit mot, les travaux ne sont pas encore terminés, malgré les lettres recommandées envoyées à SOBECA et Enedis, qui est le donneur d'ordre sur ce chantier.

Une coupure de route supplémentaire a été réalisée dans la descente vers l'étang du Château afin de prévenir de futures inondations, comme ce fut le cas en 2023.

Des travaux de réfection ont été effectués, avec les responsables des routes départementales au niveau du carrefour du Beauvert. Nous avons sollicité deux propriétaires de terrains qui ont bien voulu vendre quelques ares pour dégager ce carrefour. Il nous a semblé important de coordonner tout le monde pour enfin rendre cet endroit plus sécuritaire. Il reste encore des poteaux à déplacer et la visibilité sera parfaite. Les travaux sont prévus dans les plus brefs délais.

Nous avons profité de l'intervention des services de l'état pour demander des réductions de la vitesse pour le village du Beauvert, que la route départementale 942 traverse. Nous avons demandé une zone à 50 km/h, nous n'avons pas obtenu entière satisfaction. Elle sera désormais limitée à 70 km/h au lieu de 90 aujourd'hui. Nous devons nous en satisfaire.

Nous avons budgétisé en 2024 des travaux dans différents villages de Dompierre. Les caniveaux au village du Petit Montméraud et à Lavaud auraient dû être effectués fin 2024. Malheureusement, le responsable de l'entreprise a eu de gros problèmes de santé et d'un commun accord, nous les avons décalés en début d'année 2025. Les chemins des Faïtes et de Cros seront également réalisés en même temps.

Et comme tous les ans, nos employés communaux ont bouché les nids-de-poules sur nos chemins (environ 100t de O/31.5 furent nécessaires).

Le point-à-temps (2.5 jours) de la com-com permet également de prévenir certaines dégradations et donc prolonge leur vie.

Vous pouvez constater que l'activité ne manque pas et que l'entretien ou la rénovation de routes et chemins nécessite beaucoup de moyens financiers. Nous comptons sur la vigilance de tous afin de limiter les travaux. Certaines fois, la prévention permet de réduire considérablement les dépenses...

Merci à tous.

M. Rousseau, 1<sup>er</sup> adjoint en charge de la voirie.

# Travaux et acquisitions diverses

## **Acquisition de matériel :**

- Une armoire chaude pour la salle des fêtes : 2 850.72 € TTC, achetée chez Tout Pour le Froid
- Un ordinateur portable pour l'école : 499 € TTC, acheté à Leclerc la Souterraine
- Un lave-vaisselle pour la cantine : 1099 € TTC, acheté à l'entreprise Rodier Pascal de St-Sulpice-les-Feuilles
- 3 panneaux électoraux pour les élections législatives : 288 € TTC achetés à l'entreprise Audier

## **Travaux :**

- Effacement de réseaux aux villages des Ecures et Treifeix :  
Les travaux comprenant l'effacement et la sécurisation des réseaux électrique, téléphonique et éclairage public ainsi que la pose de nouveaux candélabres ont été réalisés aux villages des Ecures et Treifeix pour un montant de 15 093 € HT, soit 18 112 € TTC, dont 50 % ont été subventionnés par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne, soit 7 850 €. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Allez & Cie et une convention de désignation de maîtrise d'ouvrage de l'éclairage public a été signée entre le Syndicat Energie Haute-Vienne et la commune.
- Le changement des fenêtres d'un logement communal a été effectué par l'entreprise Audier pour un montant de 1 521.18 € TTC
- Des travaux de menuiserie extérieure à l'école ont aussi été réalisés par l'entreprise Audier pour un montant de 420 € TTC
- L'entreprise Alex Roulon a refait les peintures de la classe de l'école pour un montant de 6 331.20 € TTC
- L'entreprise Lagelec a effectué plusieurs travaux sur la commune :
  - changement de la hotte aspirante de la cantine : 470.59 € TTC
  - remplacement des radiateurs du gîte rural : 2 723.60 € TTC
  - pose d'une VMC dans un logement communal : 1 615.90 € TTC
  - remplacement de la chaudière au Beauvert : 3 461.52 € TTC

# Ça se passe chez nous !

## **Agent technique temporaire :**

Nicolas Sablé a remplacé Jean-Luc, en arrêt de travail. Son contrat s'est terminé le 30 novembre 2024. Son travail, son sérieux et sa courtoisie ont été remarqués. Nous lui souhaitons de réaliser ses projets. Jean-Luc a repris ses fonctions depuis le 19 décembre. Nous lui souhaitons bon retour parmi nous !



## **Visite de la sous-préfète :**

Ce mercredi 11 septembre, madame la sous-préfète de Bellac, Françoise Slinger-Cecotti est venue à la découverte de la commune de Dompierre-les-Eglises en la présence de Philippe Guibert - le maire, Michel Rousseau – 1er adjoint et de Marie-Paule Willems - conseillère déléguée.

Les échanges ont porté sur les projets réalisés, en particulier l'ouverture du Commerce Multiservices et les projets en cours comme le réaménagement du Bourg et du camping. Ont aussi été évoquées les difficultés rencontrées avec le PLUi, la RN 145...

Les entreprises suivantes ont pu être visitées :

La menuiserie de Didier Audier

L'entreprise de Philippe Marchadier « réparations de machines agricoles » le Bourg

L'exploitation agricole de Michel Rousseau (Ayres)

Le Bar/restaurant « les Saveurs de Dompierre » de Yann et Stéphanie Crosnier

# Etat-civil 2024

## **Naissance :**

- Rumi, Piero Steinauer né à Limoges, le 2 novembre 2024, domicilié au Château de Dompierre



**Toutes nos félicitations aux heureux parents  
et bienvenue au bambin !**

## **Mariage :**

- Lionel Girard et Katia, Natacha, Angèle Gabreau, mariés le 10 août 2024, domiciliés au n°8 le Couret.



**Tous nos vœux de bonheur aux époux !**

## **Décès :**

- Marie, Armande, Louise Le Paih, décédée le 24 janvier 2024, domiciliée à Cholet (accident RN 145).
- Madeleine Moreau épouse Courcelle, décédée le 12 février 2024, domiciliée au n°4 Villetrand
- Didier, Alain Provost, décédé le 22 mars 2024, domicilié au n°20 Cros
- Paulette, Simonne Guillon épouse Lemargue, décédée le 8 mai 2024, domiciliée au n°1 les Combes.
- Gérard, Raymond Bazin, décédé le 12 juin 2024, domicilié au n°1 bis Rue de la Mairie.

**Nos condoléances renouvelées aux familles**



# Notre école élémentaire

L'école de Dompierre compte cette année 13 élèves : 6 élèves de Cours Préparatoire (CP), 3 élèves de Cours Élémentaire 1<sup>ère</sup> année (CE1) et 4 élèves de Cours Élémentaire 2<sup>ème</sup> année (CE2).

Cette année encore, l'école participe à de nombreux projets. D'abord autour du sport, avec des rencontres sportives organisées par l'USEP. La première a eu lieu en novembre, à Arnac-la-Poste. Lors de cette sortie, nous avons découvert de nombreux jeux en lien avec l'athlétisme. Une autre rencontre est prévue en mars au lac de Saint-Pardoux pour découvrir les sports d'orientation. La fin de l'année sera marquée par une dernière rencontre *sur mesure* qui inclura les trois écoles du RPI.

Pour s'ajouter à ces rencontres, nous avons débuté, au mois de décembre, un cycle de trois mois de natation à la piscine de Saint-Pardoux. Nous nous y rendons tous les jeudis. L'objectif visé est que chaque élève soit à l'aise dans l'eau et capable de se baigner en toute sécurité.

Concernant la culture, nous participons cette année encore au prix *Je lis, j'élis*, qui récompense un auteur de littérature jeunesse. Les albums de la sélection nous sont présentés à la médiathèque de Magnac-Laval ou au point lecture des Saveurs de Dompierre par une bibliothécaire. Nous voterons à la fin de l'année pour notre album préféré !

Nous travaillons aussi sur l'univers du théâtre cette année. Dès le mois d'octobre, nous avons participé à la création du spectacle théâtral *C'est la terre qui gronde*, dont l'objectif était de mettre en lumière les habitants du Haut Limousin en Marche. Nous avons participé à des ateliers d'écriture, de chant et à des groupes de paroles organisés par un comédien, une metteuse en scène, un musicien et un auteur. Nos paroles ont été récoltées puis intégrées au spectacle, auquel nous étions invités, qui se tenait au Théâtre du Cloître à Bellac.

Nous avons également assisté à la représentation de *Ce que la nuit nous murmure*, une pièce de théâtre qui nous racontait ce qu'il se passe dans nos têtes lorsque nous dormons.

Enfin, nous participons au projet Théa, qui nous met en lien avec des professionnels du théâtre pour que les élèves soient eux-mêmes comédiens d'une pièce de théâtre. La restitution de cette pièce se fera en fin d'année scolaire au Centre Culturel Jean Gagnant à Limoges, devant d'autres écoles qui participent elles aussi à ce projet.

Les élèves se joignent à moi pour exprimer notre gratitude à la municipalité pour son soutien constant et son engagement envers notre établissement, qui nous permet de réaliser tous ces projets.

Les élèves de l'école de Dompierre-les-Églises et leur maître, Robin Lalait



Art pariétal réalisé par les élèves sous le préau de l'école.

## Vote des subventions aux associations pour 2024

Comité des Fêtes	400 €
Société de chasse de Dompierre (A.C.C.A)	400 €
Amicale « Sourire d'automne »	400 €
Association Kloreauvil	400 €
Catherine's Corner Club Association	400 €
Coopérative scolaire	640 €
Comité de la Croix Rouge de Magnac-Laval	80 €
Restos du Cœur	50 €
Fédération des Déportés de Limoges	50 €
Amicale des sapeurs pompiers de Magnac-Laval	200 €
Comité des foires et Concours de Magnac-Laval	150 €
Association des parents d'élèves de St Léger / Dompierre-les-Eglises	150 €
Association JMF de Saint-Sulpice-les-Feuilles	100 €
FNACA	80 €
Total	3 730 €

Il est précisé qu'une subvention peut être accordée à toute association qui en fait la demande accompagnée de ses derniers états financiers.

## Vote des taux d'imposition 2024

Monsieur le maire présente au conseil municipal les éléments notifiés par le service de Fiscalité Directe Locale, indiquant qu'à partir de cette année le taux de référence de taxe foncière sur les propriétés bâties en 2021 correspond à la somme du taux 2020 de la commune (13.62%) et du taux départemental (18.96%).

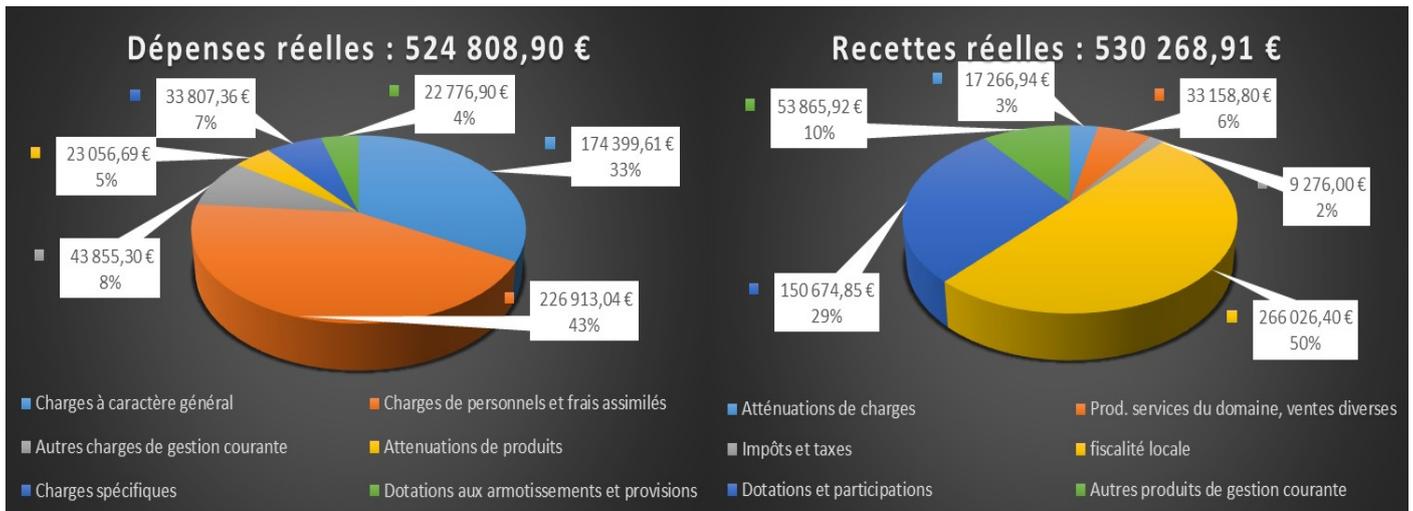
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 10 voix POUR, vote les taux ci-dessous :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : **32.58 %**  
**(taux communal 13.62 % + taux départemental 18.96 %)**
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : **39.39 %**
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : **7.62 %**

# Vote du compte administratif « commune » 2024

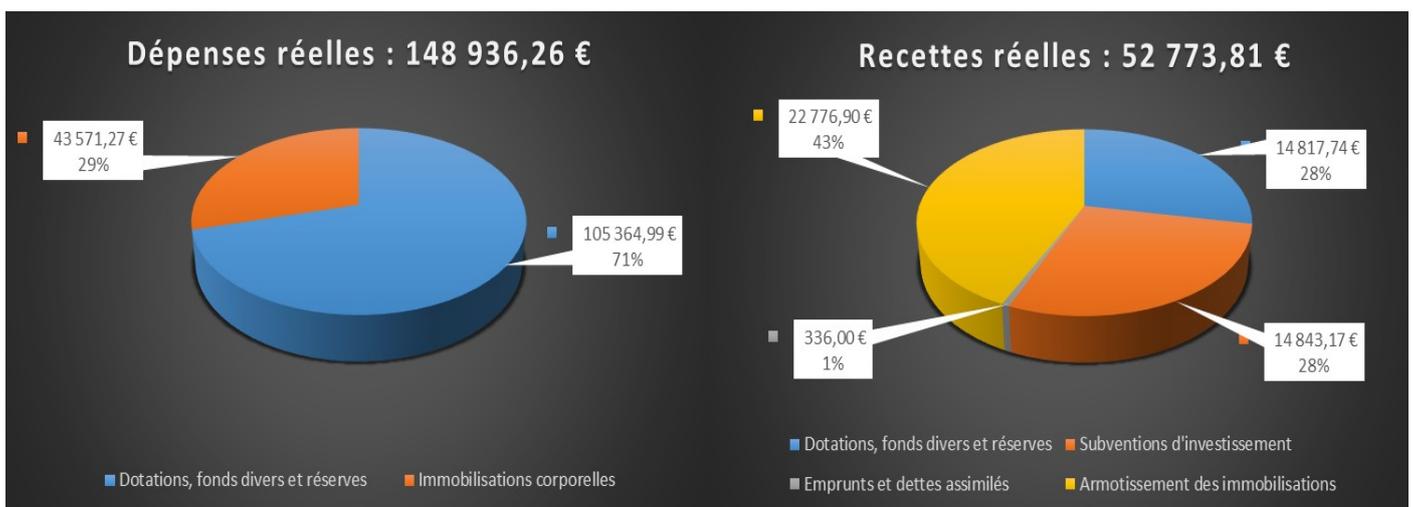
**Le compte administratif 2024, présenté par Michel Rousseau, est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.**

## Section d'exploitation



**Excédent de fonctionnement : 5 460.01 €**

## Section d'investissement



**Déficit d'investissement : 96 162.45 €**

Il n'y a désormais plus de compte administratif pour l'eau et l'assainissement. Ces deux compétences ont été reprises respectivement par Coul Gart Eau et la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche.

# Nos associations

## **Comité des Fêtes**

Le président, le bureau ainsi que les membres du Comité des Fêtes vous présentent tous leurs vœux pour l'année 2025.

Il y a eu quatre manifestations cette année :

- une journée grillade en mai. Journée très réussie avec environ 100 personnes.
- un concours de pétanque de juin à août, année très moyenne.
- la fête annuelle en juillet. Encore une bonne journée avec un beau temps, 20 pêcheurs au concours de pêche, 20 exposants au vide-grenier, 24 équipes au concours de pétanque. La banda de Chateauponsac a animé cette journée. En soirée, un repas animé avec un spectacle Paris Latino, animé par Michel de Sarly, suivi d'un bal et d'un beau feu d'artifice offert par la municipalité que nous remercions pour sa participation.

Les dates à retenir pour 2025 :

- soirée « cassoulet » : samedi 1er mars
- journée « grillades » : le 31 mai
- concours de pétanque : du vendredi 20 juin au vendredi 29 août
- fête annuelle : samedi 19 juillet
- repas « tête de veau » : samedi 25 octobre
- réveillon de la St-sylvestre : mercredi 31 décembre

## **Catherine's Corner Club Association**

L'année 2024 a été remplie de belles rencontres et sympathiques manifestations :

Chandeleur, St-Patrick, visite au Moulin du Gôt, Pique-nique à l'étang de Philou, jeux d'été au camping (juillet-août), repas italien, soirée Beaujolais nouveau et repas de Noël.

Notre programme 2025 sera sur le site de la Mairie prochainement

La Chandeleur ouvrira notre année 2025 le dimanche 2 février suivie de la St-Patrick en mars... etc.

Pour nous joindre ou connaître nos différentes rencontres, contactez :

- Lyn : gary.murphy@orange.fr
- Catherine : cccasso87@gmail.com

L'association compte plus de 70 adhérents de diverses nationalités pour notre plus grande satisfaction.

Merci à tous pour votre participation et bonne humeur. Merci également à la Mairie de son soutien et le prêt des salles... pour toutes les associations du village.

A bientôt et bonne année 2025 pour tous.

Les membres du bureau et la présidente

*2024 was a good year for the club with plenty of events :*

*- French pancake day, St Patricks day, visit to the paper mill at St Leonard de Noblat—Moulin du Gôt, picnics and games at the camp site in summer and Philippe's lake, Italian evening, picnic at Beaujolais nouveau and our Christmas meal.*

*Our program for 2025 will be available on the mairie's site. Our first event is 'crepes' on the 2<sup>nd</sup> Fevrier, followed by our St-Patrick's celebration in March.*

*To join us, contact :*

*Lyn : gary.murphy@orange.fr      Catherine : cccasso87@gmail.com.*

*The association has over 70 members of a variety of nationalities. We would like to thank everyone for their participation and especially the Mairie for all of their support.*

# Association Kloreaufil

Devant le succès du cours de yoga du lundi matin, l'association Kloreaufil propose désormais deux autres cours plus adaptés aux salariés et aux personnes indisponibles le lundi :

- le lundi matin de 10h à 12h — salle des fêtes de Dompierre
- le jeudi soir de 19h à 20h30 — salle des fêtes de Dompierre
- le mardi matin de 10h à 12h — salle socio-culturelle de Saint-Léger-Magnazeix

« Le 1er cours est offert »

Les trois cours sont assurés par Didier Van Riet, praticien en soins holistiques, professeur de yoga qui pratique une forme de yoga moderne et relativement dynamique le Yoga Hatha Flow qui est aussi une pratique énergisante, où les postures sont travaillées, de façon statique ou dynamique, au rythme de la respiration. Passer de manière logique et fluide d'une posture à une autre en étant conscient de chaque mouvement, jusqu'à parvenir à se libérer de l'emprise mentale.

Le yoga procure, et c'est maintenant reconnu, un grand nombre de bienfaits autant sur le plan physiologique que psychologique, il apporte « souplesse et mental positif. C'est un temps pour soi, pour lâcher prise et améliorer sa respiration ».

Si vous avez du mal à décompresser avant d'aller au lit, ce cours de yoga est pour vous. Il vous permettra de vous étirer, de vous détendre, de relâcher la tension de la journée et d'apaiser corps et esprit.

Les cours sont ouverts à toutes et à tous et aucune condition n'est requise. *Il suffit juste de se munir d'un tapis de yoga, d'une couverture, d'un petit coussin et d'une bouteille d'eau.*



KLOREAUFIL		
CALENDRIER DES COURS DE YOGA		
De Septembre 2024 à Juin 2025		
COURS DE YOGA	QUAND	OU
<b>COURS DE YOGA</b> <i>du LUNDI de 10h00 à 12h00</i>	23-30 septembre & 07-14 octobre	<b>Salle des Fêtes Dompierre-Les-Eglises</b>
	04-18-25 novembre	
	02-9-16 décembre	
	06-13-20-27 janvier	
	03-10-17 février	
	10-17-24-31 mars	
	07-14 avril & 05-12-19 mai	
	02-09-16-23 juin	
<b>COURS DE YOGA</b> <i>du MARDI DE 10h00 à 12h00</i>	24 septembre & 01-08-15 octobre	<b>Salle Socio-Culturelle Saint-Léger-Magnazeix</b>
	05-19-26 novembre	
	03-10-17 décembre	
	07-14-21-28 janvier & 04-11-18 février	
	11-18-25 mars & 01-08-15 avril	
	06-13-20 mai & 03-10-17-24 juin	
<b>COURS DE YOGA</b> <i>du JEUDI DE 19h00 à 20h30</i>	26 septembre & 03-10-17 octobre	<b>Salle des Fêtes Dompierre-Les-Eglises</b>
	07-21-28 novembre	
	05-12-19 décembre	
	09-16-23-30 janvier	
	06-13-20 février & 13-20-27 mars	
	03-10-17 avril & 15-22 mai	
	05-12-19-26 juin & 03 juillet	
<b>Contacts et renseignements : courriel : <a href="mailto:kloreaufil@gmail.com">kloreaufil@gmail.com</a></b> <b>Présidente : Marie-Paule WILLEMS 05.55.68.56.43 / 06.10.34.96.85</b>		

## Amicale sourire d'Automne



L'année 2024 a été plutôt calme, sans loto, ni belote. Ces deux manifestations ayant trop peu de joueurs, elles sont souvent déficitaires.

Un groupe se réunit chaque jeudi au Saveurs de Dompierre pour passer un moment et jouer à la belote, Scrabble®, Triomino® et autres jeux pendant à peu près deux heures. Nous en profitons pour déguster nos gâteaux « faits maison » et nous nous désaltérons avec les produits proposés par Yann et Stéphanie, nos hôtes. Nous sommes à peu près tous les jeudis entre dix et quinze personnes à nous réunir.

Si vous êtes intéressés, nous vous accueillons avec plaisir ! Venez nous rejoindre à partir de 14h30.

Cette année, nous sommes allés voir les Bodin's. Nous sommes partis de Dompierre à 16h et nous sommes revenus à 4h le lendemain. Nous avons organisé cette sortie avec la présidente de Rancon, ce qui nous a permis de remplir le car de 50 personnes. La journée et la soirée ont été ponctuées par un bon spectacle et un bon repas.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont répondu présentes.

Je leur présente tous mes vœux pour 2025 à elles et leur famille.

La présidente, Josette Ploy



Bonjour à tous et à toutes.

Voici le moment de faire le bilan de l'année écoulée.

Tout d'abord je voudrais avoir une pensée pour un ancien membre de notre bureau Gérard Bazin qui nous a quittés au premier semestre 2024.

Cette année, notre association compte 32 adhérents dont 4 jeunes qui ont obtenu leur permis de chasser. Lors de notre assemblée générale il y a eu un changement dans notre conseil d'administration.

- Président : Marchadier Philippe
- Vice-président : Blondet Samuel
- Vice-président : Duchiron Jean
- Trésorier : Pailler David
- Trésorier adjoint : Blondet Jordan
- Secrétaire : Bernard Ludovic
- Secrétaire adjoint : Brulat Vincent
- Membres Ledon Thomas et Rousseau Michel.

Suite à une décision prise par le conseil d'administration, nous avons perdu un territoire de chasse mais chacun est libre de faire et penser ce qu'il veut.

Manifestations 2024 :

Mars 2024 : repas fruits de mer, 116 personnes

Mai 2024 : Journée découverte et démonstration des piégeurs agréés.

Juillet 2024 : Marché des producteurs locaux

Septembre 2024 : Repas organisé lors de la course cycliste.

Pour le marché des producteurs, la météo n'était pas trop favorable mais malgré tout, ce fut quand même un succès. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont eu la gentillesse de venir pour ces manifestations. Je remercie aussi le Comité des Fêtes qui nous a aidés à monter les abris, tous les chasseurs qui participent à l'organisation, sans oublier notre secrétaire de mairie Marie-Jo pour toutes les demandes administratives et Alexandra pour les affiches.

Tous les samedis et dimanches, nous organisons des battues pour réguler les populations de certaines espèces. A ce jour, nous avons prélevé 26 chevreuils, 9 sangliers et 14 renards.

En collaboration avec la fédération des chasseurs de la Haute-Vienne, nous avons effectué des comptages nocturnes pour recenser les populations de gibiers. Cela se reproduira en mars 2025.

En 2025, nous reconduirons certaines manifestations dont le marché des producteurs qui aura lieu le samedi 5 juillet 2025. N'oubliez pas de marquer cette date dans votre agenda pour venir passer une soirée avec les chasseurs de Dompierre-les-Eglises.

Aujourd'hui, diriger une association comme la chasse n'est pas toujours facile mais on essaie de gérer au mieux possible. Ce qui m'importe, c'est une bonne collaboration et coordination avec le monde agricole et aussi cette jeunesse qui nous accompagne lors de l'organisation des manifestations et des battues tout au long de l'année. Je les accompagnerai au maximum car c'est l'avenir de notre ACCA.

Sur ces quelques mots, je reste à la disposition de tous et surtout n'hésitez pas à me contacter ou venir me voir pour tout renseignement.

Je vous souhaite à tous de passer une excellente année 2025.

Le président , Philippe Marchadier.



# Les entreprises dompierroises

## **RB Nettoyage**



Bonjour à tous.

Je m'appelle Bastien ROGER, j'habite à Dompierre Les Églises. Avec ma compagne nous avons posé nos valises en 2017 à La Valette Montavie, c'est avec beaucoup de plaisir que nous y voyons s'y épanouir nos deux enfants âgés de 8 ans et 21 mois.

J'ai créé RB Nettoyage en 2022, mon activité principale est le démoussage de toitures à laquelle s'ajoute le nettoyage de terrasses, de gouttières ou encore de sépultures. Depuis cette année je propose aussi un

service de nettoyage de carreaux pour les particuliers ainsi que de vitrines pour les professionnels.

Pour tous ceux qui se demandent pourquoi « RB », c'est simplement mes initiales ! Et si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à me contacter au 06.73.35.40.92, les devis sont gratuits.



## **Prix « éco-défis » de la Communauté de communes du Haut Limousin en Marche**

Yann, notre « super chef » des Saveurs de Dompierre, s'est vu remettre un trophée « éco-défis » le 30 janvier 2025 pour récompenser l'engagement et les actions en faveur de la transition écologique. Madame la Sous-Préfète de Bellac, monsieur le Président de la Communauté de communes, Madame la Conseillère déléguée du PCAET, Monsieur le Président de la CMA Haute-Vienne-Nouvelle-Aquitaine, et Monsieur Blaise élu de la CCI de Limoges étaient présents pour cet évènement.

Félicitations à Yann et Stéphanie pour ce trophée !



Un peu d'histoire!  
Recherches effectuées par Claude Filleux

Claude nous a quittés le 5 février 2025 dans sa 88<sup>ème</sup> année. C'était une figure de Dompierre, il est toujours resté dans sa maison familiale près de la Poste. Cet ancien menuisier était très investi dans bien des domaines : municipalité, association en faveur des personnes âgées, anciens combattants, entre autres... C'était un homme curieux qui possédait une grande mémoire et qui conservait énormément d'archives. Il aimait venir consulter celles du Conseil Municipal et concoctait chaque année la rubrique « un peu d'histoires ! » du bulletin municipal. Il n'y aura malheureusement pas de recherches de Claude cette année sur cette page... mais à la place, un hommage avec cet article du Populaire qui lui était consacré, en date du 4 janvier 2020, ainsi que l'hommage que lui a rendu Monsieur le Maire.



A Dompierre-les-Eglises : Claude connaît très bien l'histoire de la commune où il est né et dont il ne s'est jamais éloigné.

**À Dompierre-les-Eglises, ces rencontres imprévues font le sel de la vie**

**Au bord de la Brame ou à l'orée d'un bois, la nature offre à Dompierre-les-Eglises un cadre de vie ressourçant qui attire ceux qui aspirent à se mettre au vert.**

**Claude, 82 ans, spécialiste en photomontages**

A Dompierre-les-Eglises : Claude Filleux dans la maison où il est né. L'ancien charpentier est passionné de photo.

Toc toc... « Oui, entrez donc ! » Bonjour, c'est le Popu... « Ah, vous êtes là ? Je ne vous attendais pas ce matin. Je vais éteindre le feu alors. » Sage précaution. C'est qu'il en a des choses à raconter, Claude Filleux. On nous avait prévenus : **avec ses 82 ans, quasiment tous passés dans la commune, impossible de le manquer lorsqu'on réalise un reportage sur Dompierre-les-Eglises** : il connaît tout et tous par ici. Fumet de la julienne stoppée net dans sa cuisson et du chou-fleur qui l'accompagnera, rangée de chemises à carreaux et de torchons, sans oublier une salopette bleue, qui profitent de la chaleur ambiante pour sécher, table couverte d'objets du quotidien : le décor est planté. Et Claude plonge dans ses souvenirs.

Ceux d'une existence simple passée auprès de ses parents. Il a d'ailleurs pris la suite de son père charpentier. Pourtant, « quand j'ai eu fini l'école de Felletin, j'aurais pu partir à Paris mais mon père a eu un accident et il s'est retrouvé hémiparétique. Alors je suis rentré pour le remplacer », glisse-t-il sans plus s'étendre. La pointe de regret est palpable, il la chasse d'un battement de paupière. « Je travaillais sur Dompierre et autour. **On était trois charpentiers sur la commune mais il y avait du boulot pour tout le monde.** En campagne, vous savez, il fallait tout faire. Quand le Formica® est sorti, il a fallu s'y mettre... »

Claude se souvient de la vie dans la commune alors : 5 bistrot, autant d'épiceries, 2 forgerons... Aujourd'hui, inutile de chercher : il ne reste plus aucun commerce. Mais **des rendez-vous se sont instaurés** avec le passage d'un épicier ambulant tous les lundis, de la poissonnière le mardi « et le boulanger tous les jours ». De quoi faciliter le quotidien, surtout quand une jambe blessée vous contraint à rester chez vous. « Je ne peux plus trop m'occuper de l'église dont je garde la clé », se lamente l'octogénaire, passionné de patrimoine et féru d'histoire.

Saviez-vous d'ailleurs que le nom de Dompierre-les-Eglises a évolué au fil des siècles ? « Au départ, la commune s'appelait Saint-Pierre-les-Eglises, puis à la Révolution, elle est devenue Dompierre-le-Château. C'est en 1918 que le nom Dompierre-les-Eglises est apparu. » Pourtant, il n'y a qu'une seule église par ici... « Oui mais il y avait une chapelle à la commanderie de Foulventour (lieu-dit de Saint-Hilaire-la-Treille, ndlr). Dompierre dépendait d'ailleurs des Templiers », calcule Claude.

Et puis **il n'y a peut-être qu'une seule église mais elle ne passe pas inaperçue avec son clocher en bardeaux de châtaignier.** Et sa construction recèle quelques mystères qui en font un site tout sauf anodin, comme on peut s'en rendre compte en observant notamment une pierre du soubassement de l'édifice. « Un mausolée a été découvert lorsque la sacristie a été détruite il y a des années. Il remonte aux Romains », relate Claude. Il était dédié à Saturninus Macarius, un marchand originaire de Nantes. Un moule de cette pierre est d'ailleurs exposé au musée Dobrée de la ville, consacré à l'art, l'histoire et l'archéologie.

Mais Claude cache un autre talent : il est photographe. Et manie particulièrement bien l'ordinateur. Une faculté qui lui permet de composer posters, cartes de vœux, sets de table ou albums de photos de patrimoine grâce à des photomontages particulièrement bluffants. **Les cours d'informatique destinés aux seniors qu'il a suivis ont été bien profitables...** « Non, ce n'est pas très compliqué, je me débrouille », s'amuse notre retraité, qui a découvert la photographie pendant son service militaire en Allemagne. Son pécule lui permit d'investir dans ce qu'il appelle « la petite boîte Kodak ».

Ce plaisir ne l'a jamais quitté, il s'est même renforcé durant la guerre d'Algérie qui l'a profondément marqué, puis depuis qu'il est à la retraite. Ce qu'il préfère photographier ? « Tout », s'amuse-t-il. **Le patrimoine, surtout religieux, les fleurs de son jardin.** Pendant trois ans, il a allié ses connaissances historiques et ses compétences techniques pour monter un dossier baptisé « Mémoires des hommes » sur les monuments aux morts de cinq communes du secteur. « J'aime chercher, me renseigner, discuter », insiste notre surprenant interlocuteur. Mais de cela, on se doutait.

## Cher Claude,

Tu m'as joué un tour ! Je suis allé te voir à l'hôpital du Dorat où ma nièce Catherine s'occupait de toi—m'as-tu dit. Nous avons discuté près de deux heures et tu avais toute ta tête. Et comme d'habitude, tu m'as raconté des histoires de Dompierre. C'était toujours positif... Tu rappelais le passé avec gourmandise, tu étais bien. Et je t'ai quitté pensant revenir et voilà que le lendemain matin, tu as tiré ta révérence... et au fond, après tout ce qui se dit sur la fin de vie, je pense que tu as fait une belle mort, et tu l'avais méritée !

Tu es parti alors que tout marchait bien dans ta tête et c'est ton corps qui était à bout... Mais tu t'es éteint sans souffrance. On regrettera l'homme cultivé, l'homme digne, l'homme vrai que tout le monde vénérât.

C'est le 6 juin 1937 que tu es né à Dompierre. Et s'il est des dompierois de toujours, tu es le plus vrai, tu étais un seigneur du village.

Tu étais le fils d'un menuisier et ta mère fût aussi cantinière de l'école (cantine qui était située à l'époque dans l'actuelle salle des fêtes). Après tes études à Dompierre, tu étudies la menuiserie à Felletin. Puis tu es aide familial auprès de ton père de juillet 1954 à juin 1957. C'était l'époque de la guerre d'Algérie. Dès juillet 1957, tu y es envoyé pour ton service militaire. A l'époque le service durait quasiment deux ans et demi. Tu en reviens donc en novembre 1959 et de nouveau, tu es aide familial auprès de ton père dans la menuiserie paternelle de 1959 à 1964. C'est sûrement comme cela qu'on apprend le mieux le métier. Ton père prend sa retraite et tu t'installes à sa place en 1964 comme Artisan Menuisier pendant 33 ans. Tu as dû en voir des choses ! Et c'est en 1997 que tu bénéficies de cette retraite à 60 ans qu'avait instituée Mitterrand mais il faut bien dire que tu avais commencé à travailler avec ton père en 1954, c'est-à-dire à 17 ans pendant 3 ans et également pendant cinq après ton service militaire. Cette retraite était donc vraiment méritée !

Mais en plus de ta vie professionnelle, tu as donné beaucoup de ton temps à Dompierre : tu es élu au conseil Municipal en 1971 à 34 ans et tout de suite nommé deuxième adjoint. C'est sûrement que tu passais pour quelqu'un de sérieux et d'apprécié. Et bien sûr, en mars 1989, nouvelle élection et de nouveau apprécié par le Maire et sûrement l'assemblée des Conseillers, tu es nommé 1er adjoint ! ... alors que tu n'es pas encore en retraite. Bravo ! C'est une belle vie. D'abord au service de ta famille comme aide familial puis au service de la France en Algérie et enfin au service de Dompierre, élu pendant des années. C'est un beau déroulé de vie bien remplie !

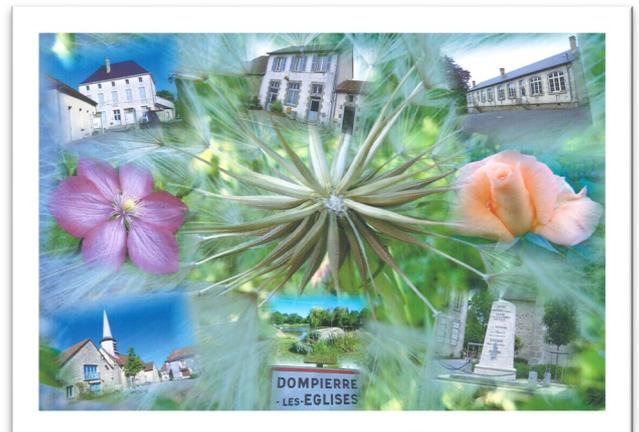
Et même, tu as été nommé Sherlock d'honneur pour avoir aidé une classe de Saint-Hilaire-la-Treille à écrire l'histoire de la gare du tramway de cette commune dans les années 1912– 1913.

Alors, avec toi, c'est une grande partie de l'histoire de Dompierre (que tu aimais tant) qui s'en va. Celle que tu avais étudiée, que tu connaissais et que tu transmettais aux plus jeunes ! Mais aussi celle que tu as vécue toi-même et qui est un bel exemple pour nous.

Sois donc maintenant dans la paix que tu as méritée. Au revoir, mon cher Claude.

Philippe Guibert.

Ci-dessous , 2 des nombreuses photographies faites et offertes par Claude.





# Le p'tit article pour les p'tits curieux!!

## L'hirondelle



L'hirondelle est un **passereau migrateur** présent sur tous les continents, sauf aux pôles, dont le périple débute en Afrique où l'hirondelle passe l'hiver, pour arriver au sud de la France dès la fin février. Les individus se rassemblent par centaines sur les fils et les toitures avant leur départ et parcourent plusieurs milliers de kilomètres pendant leur migration.



Les hirondelles, sont des animaux grégaires, c'est-à-dire qu'elles vivent en colonies. Elles sont **insectivores**, et ne consomment que des insectes volants. Elles ont besoin d'espaces dégagés pour chasser. Elles boivent aussi en vol, profitant des averses ou en rasant l'eau.



Les hirondelles sont sensibles au froid et peuvent mourir en cas de refroidissement soudain. Le choc thermique et la raréfaction des insectes peuvent leur être fatal.



Les hirondelles forment **des couples unis pour la vie**, même si elles s'autorisent parfois quelques relations extraconjugales. C'est le mâle qui choisit l'emplacement du nid et le couple se chargera de le fabriquer à base de boue, de brindilles entremêlées et de plumes qu'il tapisse à l'intérieur du nid. Le nid sera réhabilité et réutilisé par le même couple chaque année. Une à deux couvées par an pourront donner jusqu'à 7 œufs chacune. Les jeunes de l'année précédente peuvent même s'impliquer dans le nourrissage de la fratrie. Les hirondelles peuvent parcourir plusieurs centaines de kilomètres par jour pour nourrir les petits, qui seront autonomes au bout de 35 jours.



L'hirondelle peut vivre une quinzaine d'années.



Les faucons, les éperviers, les chats, les fouines et les lérots représentent une menace pour les hirondelles en les chassant ou en volant leurs œufs. Les moineaux leur font aussi du tort en volant leur nid et en éjectant les nichées. Les enfants de l'école de Dompierre ont souvent pu observer ce genre de comportement avec les hirondelles qui nichent sous les avant-toits de l'école. Les moineaux guettent le départ des hirondelles parties chercher de quoi nourrir les petits. Ils s'installent dans les nids qu'elles ont minutieusement et péniblement mis des jours à construire et expulsent œufs et petits. Une fois installés, ils empêchent les hirondelles de reprendre les lieux et les contraignent à abandonner.



L'activité humaine a aussi un impact sur les populations d'hirondelles avec la suppression des haies et le drainage qui entraînent une diminution des insectes.

En France, on rencontre 5 sortes d'hirondelles.

### L'hirondelle rustique (ou de cheminée) - photo 1

Elle est reconnaissable à sa gorge rouge brique, le dos bleu foncé avec des reflets métalliques tandis que le ventre est blanchâtre lavé de roux. Elle mesure entre 19 et 22 cm et pèse 16 à 25 g. Le mâle se différencie de la femelle par des rectrices plus longues ( filets de la queue) et un plumage plus brillant.

Les jeunes ont la gorge et le front rose orangé. Ils n'ont pas de rectrice



### L'hirondelle de fenêtre - photo 2

Elle ressemble beaucoup à la rustique mais a un plumage plus simple, noir sur le dessus et un ventre blanc. Sa queue forme un V sans rectrice. Elle niche sous les avant-toits et les fenêtres. Elle est classée presque menacée car sa population, bien qu'encore importante, décroît depuis plusieurs années.



### L'hirondelle rousseline - photo 3

Cette hirondelle ne niche qu'en Provence et ressemble beaucoup à la rustique. Elle possède une nuque rousse et est généralement plus colorée. La population de l'hirondelle rousseline est classée vulnérable.



### L'hirondelle des rochers - photo 4

C'est la plus sombre des hirondelles. Elle ressemble beaucoup au martinet, bien qu'ils n'appartiennent pas à la même famille. La population de l'hirondelle des rochers reste stable.



### L'hirondelle des rivages - photo 5

Cette hirondelle, dont le dos brun et le dessous brun et blanc, niche exclusivement dans des galeries sur les berges des cours et plans d'eau. Elle vole bas et rase l'eau avec laquelle elle est très liée. C'est toujours la première migratrice à arriver et à repartir. Sa population décroît fortement depuis plusieurs années.



#### Quelques records :

- ⇒ **L'hirondelle peut parcourir jusqu'à 12 000 km par an**
- ⇒ **Vole jusqu'à 300 km par jour pour nourrir ses petits**
- ⇒ **Mange jusqu'à 800 insectes par jour**
- ⇒ **Peut vivre jusqu'à 16 ans**

# Nos sentiers de randonnée



## **Sentier des Maisons Insolites**

15 km - balisage rouge

## **Sentier des Pierres**

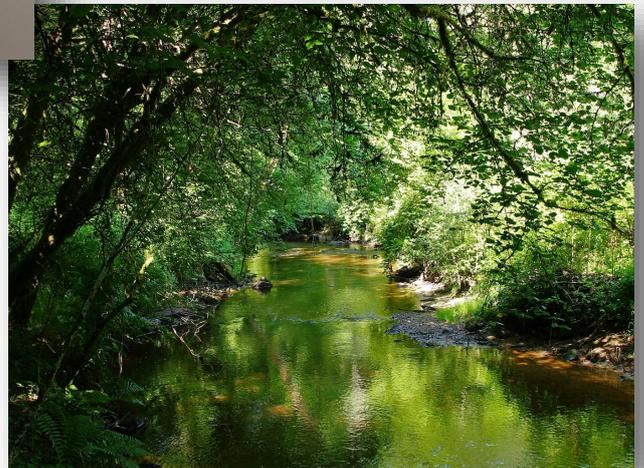
10 km - balisage vert

## **Sentier des Petits bois**

12 km - balisage bleu

## **Randonnée du Couret**

6 km - balisage jaune



Le départ de nos chemins se trouve à l'église (sauf la randonnée du Couret). Vous trouverez sur les parcours, en plus du joli paysage dompierrois, des lutrins explicatifs des particularités de notre commune. Vous pouvez retrouver les dépliants en mairie ou sur le site internet de la commune. Bonne balade !



# Infos diverses

## Refaire sa carte d'identité ou son passeport

Désormais, pour refaire sa carte d'identité, il est nécessaire de se rendre sur rendez-vous dans une mairie ou un France Services habilités dont les plus proches de notre commune sont :

- la mairie de Bellac - 05 55 68 10 61
- France-Services de Châteauponsac - 05 44 25 60 66
- la mairie de Bessines-sur-Gartempe - 05 55 76 05 09
- France-Services de Lussac-les-Eglises - 05 55 76 19 36

Une pré-demande de sa pièce d'identité peut être effectuée sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) afin de faciliter la démarche.

Les agents France Services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Ils délivrent une offre diversifiée de prestations dans le champ des services cités-dessous :

- une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...)
- un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)
- une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...)
- des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

Exemples d'accompagnements proposés :

- je déclare mes revenus
- j'établis mon permis de conduire ou ma carte d'identité
- je demande une aide (allocation logement, RSA)
- je cherche un emploi
- je cherche à rembourser mes soins
- je prépare ma retraite
- je fais face à un litige ou un conflit
- j'attends un enfant.

### Maisons France-Services

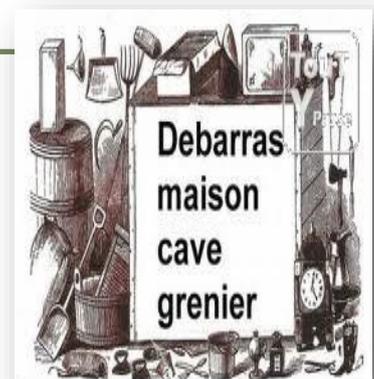
Le Dorat : 05 55 60 90 53  
Lussac-les-Eglises\* : 05 55 76 19 36  
Arnac-la-Poste : 05 55 60 44 55  
Bellac\* : 05 55 68 10 61  
Chateauponsac\* : 05 44 25 60 66  
Bessines-sur-Gartempe\* : 05 55 76 19 36

\* habilitée passeport et carte nationale d'identité

## Collecte d'encombrants pour 2025

- le lundi 13 janvier
- le lundi 7 avril
- le lundi 28 juillet
- le lundi 13 octobre

Inscription par fax ou par mail au 05 55 76 42 92  
ou à [maximum87@orange.fr](mailto:maximum87@orange.fr) ou à la mairie au 05 55 68 53 78.





## Recensement citoyen

(anciennement nommé recensement militaire)

**N**ous vous rappelons que le **recensement citoyen** est **obligatoire pour les filles comme pour les garçons**.

Le principe est simple : **inscrivez-vous à la mairie dans le mois qui suit votre 16<sup>ème</sup> anniversaire**, muni(e) du livret de famille et de votre pièce d'identité. Si vous avez oublié, faites quand même la démarche. Elle est **obligatoire**! L'**attestation de recensement** qui vous sera délivrée est **nécessaire** pour :

- ***vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique et pour assister à la journée d'appel de préparation à la défense***
- être automatiquement **inscrit(e) sur les listes électorales** dès 18 ans.

## Le camping et l'étang

Si vous êtes à la recherche d'un cadre agréable et calme pour passer de bons moments de détente, le camping, équipé d'emplacements avec accès électrique, équipements neufs avec éviers et sanitaires avec douches, est l'endroit idéal. Il est ouvert dès le 1<sup>er</sup> mai.

Il est aussi possible de pêcher à l'étang à la date d'ouverture le dimanche 6 avril.

Tous les tarifs se trouvent en page 31

Valérie, notre régisseuse depuis deux années consécutives, a été très efficace.

Cette année, le camping et la pêche ont fait une recette de 2 715 €

Bravo à elle !



### Camping de Dompierre (les Jonchères)

Régisseuse : Valérie Bazin 06 63 17 39 17

Régie unique pêche et camping

Pêche ouverte du 1er dimanche d'avril au 31 octobre

Camping ouvert du 1er dimanche d'avril au 31 octobre



## Service d'aide aux personnes âgées

Par le biais du **service d'aide**, Alexandra transporte **gratuitement** des usagers bénéficiaires à **Magnac-Laval chaque mardi, et Bellac ou la Souterraine le dernier mardi du mois**, pour y effectuer leurs **achats**, se rendre à des **rendez-vous, rendre visite aux personnes hospitalisées...**

Pour plus de renseignements ou pour toute inscription (le samedi matin au plus tard), veuillez contacter la mairie au 05 55 68 53 78.



## Appel aux hébergeurs :



Si vous possédez un ou plusieurs gîtes ou chambres d'hôte, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie. Nous vous ferons apparaître sur le site internet (consultable à cette adresse <https://dompierre-les-eglises.fr/fr/> ) et sur nos autres supports de communication.



**ASSOCIATION  
DES ACCIDENTÉS  
DE LA VIE  
de la HAUTE-VIENNE**

Section FNATH de Magnac Laval  
Chez Monsieur Patrick PETITPAS  
Président  
5 Villemacheix  
87290 SAINT SORNIN LEULAC  
☎ 05.55.47.34.24 - 06.11.07.10.37

### **La FNATH 87 : une association à l'écoute de ses adhérents**

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social - salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...-).

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.

**Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits.**

Créée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie, est reconnue d'utilité publique depuis 2005.

Au niveau départemental, la FNATH 87 œuvre depuis 1934, pour la défense de ses adhérents.

**2 juristes reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent et entreprennent avec les adhérents les démarches nécessaires afin de faire valoir leurs droits.**

Bénéficiez-vous bien de tous vos droits ?

Pour répondre à cette question, n'hésitez pas à solliciter un entretien avec une juriste soit par téléphone, soit en présentiel ; pour ce faire, les personnes (adhérentes et non adhérentes) sont invitées à prendre rendez-vous au 05.55.34.48.97 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas contacter :

- le Président, Patrick PETITPAS au 06 11 07 10 37

ou

- le Trésorier, Thierry HUGUET au 06 71 41 60 16

ou

- le groupement de la Haute Vienne  
FNATH 87  
6 Av du Président Sadi Carnot – 87350 PANAZOL  
05 55 34 48 97 - fnath.87@orange.fr



## **Conciliateur de justice :**

Le conciliateur de justice, monsieur Bey, arrête son activité au mois de mars 2025. Les dossiers déjà en cours seront menés à terme. Il n'y a pas de permanence prévue pour les mois à venir.

Pour tout renseignement ou besoin de conciliation, en cas de litige, il vous est possible de contacter la Cour d'Appel de Limoges au 05 87 19 33 00, ou envoyer un courrier à l'adresse suivante : 17 place d'Aine 87000 Limoges.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter leur site internet : <https://www.cours-appel.justice.fr/limoges>



## UNE QUESTION SUR LE LOGEMENT ?

*Pensez à l'ADIL 87 !*



**Vous êtes locataire du parc privé ou social, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...**

**Vous souhaitez obtenir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, l'amélioration de l'habitat, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...**

- **Relations propriétaires-locataires** : contrat de location, droits et obligations, non décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer, congés, diagnostics obligatoires...
- **Accession à la propriété** : prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garantie décennale et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...
- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété, immatriculation des copropriétés ...
- **Relations de voisinage** : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux, lotissement...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, revenus fonciers, BIC, réductions d'impôts...
- **Amélioration de l'habitat** : aides financières et fiscales, prêts, contrats...

**Informations neutres et gratuites :**

**adil<sub>87</sub> 05 55 10 89 89**

**28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES**

**Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30**

**[www.adil87.org](http://www.adil87.org)**

**DES PERMANENCES PRES DE CHEZ VOUS :** Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Rochechouart, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.

*Créée à l'initiative de l'Etat et du Conseil départemental de la Haute-Vienne, l'ADIL 87 est agréée par le Ministère en charge du logement dans le cadre de l'article L 366-1 du Code de la Construction et de l'Habitation.*

**Vous ne trouvez pas de Médecin  
ou de Sage-Femme ?**

# Médocobus

*itinérant*

**Contactez-nous :**



**06 20 87 99 33**



**medicobus-occitane@protonmail.com**



**LA SANTÉ PREND LA ROUTE ET VIENT JUSQU'À VOUS !**

## Nouvelle gestion de l'assainissement



À compter du 1er janvier 2025, la gestion de l'assainissement sera transférée à la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche (CCHLeM). Ce transfert, imposé par la loi NOTRe, vise à garantir que l'exploitation des systèmes d'assainissement respecte pleinement les normes en vigueur. Cette évolution permettra également d'améliorer le traitement des eaux usées sur notre territoire, réduisant ainsi l'impact des rejets et contribuant à la protection des ressources en eau et de l'environnement.

À partir de cette date, toutes vos démarches liées à l'assainissement devront être adressées au Service Assainissement de la CCHLeM. Cela comprend les demandes de raccordement, les diagnostics d'assainissement lors de la vente d'un bien immobilier, ainsi que les interventions sur le réseau (notamment en cas de bouchage).

Pour assurer l'exploitation, l'entretien et la maintenance des systèmes d'assainissement collectif, la CCHLeM a signé des contrats avec des prestataires spécialisés, garantissant ainsi un service de qualité sur tout le territoire.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU  
HAUT LIMOUSIN EN MARCHE  
12 avenue Jean Jaurès  
87 300 Bellac  
hautlimousinenmarche.fr



## Nouvelle gestion de la collecte des ordures ménagères



### Le passage en Point d'Apport Volontaire (PAV)



La Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche (CCHLeM) change de mode de collecte à compter du 1er juillet 2025.

Depuis les lois Grenelle 1 et 2, ainsi que la loi anti-gaspillage, les objectifs de réduction des déchets ménagers conduisent en parallèle à augmenter le geste de recyclage et à séparer les biodéchets.

La collecte des déchets ménagers en porte à porte sera remplacée par une collecte en Point d'Apport Volontaire (PAV)

Les PAV c'est quoi et comment ça fonctionne ? Les PAV sont des colonnes pouvant accueillir vos déchets ménagers comme les conteneurs de tri. Ces bornes seront situées à des endroits stratégiques afin de faciliter l'accès pour tous. Vous pourrez déposer des sacs de 30 l à l'aide du badge qui vous sera fourni par la CCHLeM.

Pourquoi passer à ce mode de collecte ? Le choix du passage en collecte en PAV s'est fait selon les critères suivants : maîtrise de l'augmentation des coûts de collecte et réduction du coût de traitement, encouragement à la participation au tri sélectif grâce notamment à la proximité des colonnes.

Le **service ordures ménagères** se tient à votre disposition pour tout renseignement concernant ce nouveau mode de collecte par mail à [serviceom@cchlem.fr](mailto:serviceom@cchlem.fr) ou au [05 55 60 09 99](tel:0555600999)

#### Les composteurs :

**La CCHLEM a réalisé une campagne de distribution de 1300 composteurs et bio-sceau gratuits à l'échelle du territoire en fin d'année 2024.**

- Je n'ai pas pu bénéficier d'un composteur gratuit en 2024, comment faire pour en avoir un ? Une nouvelle campagne de distribution de composteur gratuit sera faite en 2025.
- Comment composter mes biodéchets alors que je n'ai pas de jardin ? Des composteurs collectifs de quartier et de bas d'immeubles seront installés courant 2025 par la CCHLeM.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU  
HAUT LIMOUSIN EN MARCHE  
12 avenue Jean Jaurès  
87 300 Bellac  
[hautlimousinenmarche.fr](http://hautlimousinenmarche.fr)



INFORMATIONS, RENSEIGNEMENTS :  
SERVICE ORDURES MÉNAGÈRES  
[05-55-60-09-99](tel:0555600999) / [serviceom@cchlem.fr](mailto:serviceom@cchlem.fr)

## INFO PROPRETÉ



Un conteneur de carton brun sera bientôt installé par le SYDED et sera opérationnel dès le 1er juillet 2025. L'emplacement est prévu près des conteneurs de tri déjà existants à la sortie du bourg, sur la route de Cros.

Nous constatons de plus en plus de **dépôts sauvages d'ordures**. Les éco points ne se substituent pas aux services de la déchèterie. Merci de n'y déposer que les déchets recyclables, dans les containers appropriés.

Le respect de ces lieux et de la nature est l'affaire de tous.

Les horaires et coordonnées de la déchèterie sont en page 32.



## INFO URBANISME

La Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche a désormais un service dédié à l'instruction des dossiers d'urbanisme. Vos dossiers peuvent continuer à être déposés en mairie qui les transmettra à ce service.

Vous avez aussi la possibilité d'utiliser la plateforme dématérialisée et y transmettre vos demandes de permis de construire, démolir, demandes préalables pour travaux, ou certificats d'urbanisme en utilisant le lien suivant :

<https://sve.sirap.fr/#/O87057/connexion>



## **Notre gîte communal**



Notre gîte, avec une surface de 70m<sup>2</sup> et deux chambres, peut accueillir 4 personnes ( canapé couchage 2 pers.).

Le site des Gîtes de France, pour plus de renseignements : <https://www.gites-de-france.com/fr/nouvelle-aquitaine/haute-vienne/le-gite-communal-87g1130>

Le gîte communal propose désormais les draps, torchons ainsi que le linge de toilette à la location (9 €/ personne) et propose aussi un forfait « ménage » de 35€/ séjour, si les locataires ne souhaitent pas l'effectuer eux-mêmes. La remise des clés se fait à partir de 16h.

<b>Tarif nuitée</b>	Ne s'applique qu'à partir de 2 nuitées	70,00
<b>Tarif semaine, très haute saison</b>	Du 26/07 au 22/08	380,00
<b>Tarif semaine, Haute saison</b>	Du 05/07 au 25/07 Du 23/08 au 29/08	320,00
<b>Tarif semaine, Moyenne saison</b>	Du 05/04 au 04/07 Du 30/08 au 26/09 Du 18/10 au 31/10 Du 20/12 au 02/01/2026	220,00
<b>Tarif semaine, Basse saison</b>	Du 04/01 au 04/04 Du 27/09 au 17/10 Du 01/11 au 19/12	200,00

# Tarifs 2025

## Salle communale :

Période	Tarifs en € habitants de la commune	Tarifs en € habitants hors commune	Tarifs en € pour les associations municipales locales
Tarif été (1er mai/ 31 octobre)	100	150	GRATUIT
Tarif hiver (1er novembre/ 30 avril)	150	200	
<b>Caution</b>	Une caution de 300 € et une attestation d'assurance sont demandées à la remise des clés		

Une option « forfait ménage » de 60 € est laissée au libre choix du locataire

## Maison des Jonchères :

	weekend	Tarifs en € pour les associations municipales locales
Tarifs en €	100	GRATUIT
Location télécommande téléviseur	20	
<b>Caution</b>	200	

## Cimetière :

m <sup>2</sup>	25 €
<b>Cave-urne Columbarium</b>	450 €

Une option « forfait ménage » de 45 € est laissée au libre choix du locataire

## Garderie :

matin	1 €
soir	1 €

## Cantine :

Repas enfant	1,90
Repas adulte (personnel et enseignants)	3,80

## Camping « Le Dompierre » :

	Tarifs en €
<b>Adulte</b>	2,00
<b>Enfant de 4 à 14 ans</b>	1,00
<b>Tous véhicules (V.L, moto)</b>	2,00
<b>Caravane</b>	2,00
<b>Camping-car</b>	2,00
<b>Tente</b>	1,00
<b>Branchement caravane</b>	3,00
<b>Borne vidange camping car</b>	5,00

## Pêche :

carte	Tarifs en €
<b>Demi-journée</b>	3.00
<b>journée</b>	5.00
<b>Carte saison</b>	40.00
<b>Gratuit pour les -12 ans et pour les enfants de la commune (sous condition que les + jeunes soient accompagnés d'un adulte).</b>	

# Adresses et Numéros utiles

## S.A.M.U 15

Sapeurs Pompiers de Magnac-Laval 18

Gendarmerie de Magnac-Laval 17 ou 05.55.68.51.24

C.H.R.U. 05.55.05.55.55

Hôpital de Magnac-Laval 05.55.60.52.00

Centre Antipoison de Bordeaux 05.56.96.40.80

## Désinsectiseurs

**STOP FRELON\$ Damien Parnaudeau** 06 58 28 95 06

**Fabrice Ternet** 05 55 03 24 25

**Patrice Rousseau** 06 26 18 82 57

## Mairie

Ouverture : du mardi au samedi matin de 8h à 12h

Accueil téléphonique les après-midis.

Fermée au public le lundi et les après-midis

**Tel :** 05.55.68.53.78

Email : mairie.dompierreleseglises@orange.fr

Site : www.dompierre-les-eglises.fr

## Le Relais Postal et Point Lecture

Les Saveurs de Dompierre - 1 route de Magnac-Laval

**Horaires du relais postal :** du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 16h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 11h30

**Horaires du Point lecture :** le mercredi et vendredi de 16h30 à 18h30

## Les Saveurs de Dompierre

Bar - restaurant - 1 route de Magnac-Laval

05.55.68.32.03

page facebook : <https://www.facebook.com/SaveursDompierre>

## S.A.U.R. (Service des eaux)

05.87.23.10.00 service clients du lundi au vendredi 8 h à 19 h

05.87.23.10.01 24h/24 & 7j/7

**Permanences :**

24 rue du 8 mai à Chateauponsac, les mercredis de 9h à 12h et 13h à 16h

## Service de gestion comptable

(trésorerie)

1 rue Thiers 87300 Bellac

05.55.60.93.20

**Horaires :**

Le Lundi : de 08h30 à 12h30

Du Mercredi au Vendredi : de 08h30 à 12h30

Avec ou sans rendez-vous.

## Déchèterie de Magnac-Laval

Route du Dorat

87190 Magnac Laval

06.24.85.41.88

**Horaires :**

Du mardi au samedi : 9h-11h45 /14h-17h15

## Sous-préfecture de Bellac

8, rue Lamartine 87300 BELLAC

05.55.60.92.50

**Horaires :**

du lundi au vendredi de 8 h30 à 12 h et de 13 h30 à 16 h

## Assistante Sociale

22, rue Camille Grellier 87190 MAGNAC-LAVAL

05.55.60.11.10

Permanences Antenne de Magnac-Laval

Permanence sur rendez-vous.

## Vacances Haute-Vienne réservation

Maison Régionale du Tourisme

30, cours Gay Lussac

CS 50095

87003 LIMOGES Cedex 1

05.55.79.72.63

Mail : [www.reservation@vacances-haute-vienne.com](mailto:www.reservation@vacances-haute-vienne.com)

## A.F.P.A.R (Association en faveur des personnes âgées et retraitées)

05.55.60.51.42 : Fax 05.55.68.69.73

**Horaires :**

Lundi: 8h-12h et 13h15-14h45

Mardi : 14h- 17h

Mercredi, Jeudi, Vendredi : 14h00-16h00

## Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche

Numéro standard : 05.55.60.09.99

## E.D.F.

Dépannages réseaux électricité

09.726.750.87